



# NAUTILUX PLONGEE

## GUIDE DE L'ADHERENT POUR LA SAISON

### 2018- 2019

Cher Adhèrent et ami,

Voici un petit guide, qui sans être complet ni exhaustif récapitule les principaux éléments que tu dois connaître afin de profiter au mieux de ta saison au sein du NAUTILUX.

Le NAUTILUX est en effet, un club dont la volonté est de faire plonger ses adhérents en milieu naturel – lac et mer- dans les conditions de sécurité optimum et au moindre coût, et ce, le plus souvent possible. Aussi ta motivation doit-elle être importante et complète. Outre l'assiduité aux entraînements qui permet de te préparer dans de bonnes conditions, ta participation active aux différentes tâches nécessaires pour organiser et/ou financer la vie du club est fondamentale. La plongée est un sport de loisir qui se pratique, au sein du NAUTILUX, dans le respect des règles de vie associative : convivialité, esprit d'équipe, participation...plaisir et bonne humeur.

#### **Les délais tu respecteras...**

Tout au long de la saison, que ce soit pour les formalités d'inscription ou de réinscription au club ou aux sorties... il t'est donnée des dates limites de réponse. Le respect de ces dates butoirs est important pour que les responsables puissent coordonner les activités et que ces dernières se déroulent dans de bonnes conditions.

#### **Le dossier d'inscription tu rempliras...**

Il t'est remis en début de saison en même temps que ce guide. Remplis le consciencieusement, et remets le complet avec un certificat médical daté de moins de un an, (peut être désormais délivré par un médecin généraliste) avant la date limite d'inscription ou de réinscription au club.

#### **La cotisation tu paieras...**

Ta cotisation pour l'année 2018-2019 est fixée à 157 euros. Elle peut être réglée en plusieurs chèques :

- 1<sup>er</sup> Chèque : date
- 2<sup>ème</sup> chèque : date
- 3<sup>ème</sup> chèque : date

**Si tu passes le niveau I:** tu devras également prévoir à payer à l'inscription à la sortie obligatoire dans le cadre de la formation. Cette sortie permet de valider ton N1 qui demande 4 plongées en milieu naturel. Le Nautilux organise donc un weekend en méditerranée moi de Mai/juin. Le coût est d'environ 200€, en fonction du prestataire choisi. La date de ce week-end sera communiquée au plus tôt.

**Si tu passes le niveau II :** les conditions sont identiques que celles-ci-dessus mais les sorties peuvent être soit techniques soit exploration. Par la suite un calendrier te sera communiqué pour des plongées techniques en lac et dans la région.

### **Les entraînements tu feras**

Tu dois être assidu aux entraînements en piscine et aux plongées techniques pour entretenir ta forme et pour préparer l'examen au niveau supérieur. Cette assiduité est une marque de respect pour les moniteurs bénévoles qui s'engagent à assurer ta formation. Rendez-vous donc au stade nautique d'Echirolles tous les lundis à 20h45. Pour les préparations au niveau III ou Initiateur, il est nécessaire de prendre contact avec le directeur technique et le président du club.

### **La licence tu recevras**

Les inscriptions closes, tu reçois ta licence de plongée que tu dois avoir dans ton sac lorsque tu pars plongée ainsi que ton certificat médical. Ta licence te donne droit à une couverture d'assurance par l'assureur de la Fédération. Les conditions d'assurance sont décrites dans un document de l'assureur qui t'est remise au moment du retrait du dossier.

Tu as la possibilité de prendre une assurance complémentaire individuelle facultative, décrite dans ce même document. Il faut que tu prennes ta décision avant la délivrance de la licence et que tu acquittes son montant au moment de la délivrance de ta licence.

### **Les informations tu recueilleras**

Tout au long de la saison, tu reçois des informations sur la vie du club : sorties, animations, entretien matériel, gonflage... Mais tu peux également t'informer en téléphonant au président, avec les membres du bureau ou grâce au site internet [www.nautilux-plongee.fr](http://www.nautilux-plongee.fr)

### **Le matériel tu respecteras...**

Tu souhaites emprunter du matériel gratuitement pour une sortie, en dehors de celles inscrites au planning des sorties du club? Tu en parles au président du club et tu remplis une fiche de sortie de matériel. L'accord du président acquis (fiche signée), tu peux emprunter le matériel en t'assurant auprès du responsable matériel que celui-ci est disponible et auprès du responsable gonflage que les blocs sont bien gonflés. Une fois la sortie effectuée, tu rends le matériel propre et en bon état ! En cas de problème, tu n'hésites pas à le signaler au responsable du matériel tout de suite !

**MERCI**

**ET,  
BONNES  
BULLES**

